

CENTRE AQUATIQUE DE LA GARDIOLE

Planning des activités aquatiques

Du 9 septembre 2024 au 4 juillet 2025 - Hors vacances et jours fériés

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 9h15		Aquagym douce			Aquagym douce	
9h - 9h45			Handinat	Aquabike		
10h - 10h45			Éveil aquatique (moins de 3 ans)	Aquabike tonic		Éveil aquatique (moins de 3 ans)
11h - 11h45			Éveil aquatique 3-4 ans			Éveil aquatique 3-4 ans
11h15 - 12h	Aquadeep	Aquapalmes			Aquadeep	
11h30 - 12h15	Aquabike	Aquagym			Circuit training	
12h30 - 13h15	Aquagym	Circuit training	Aquagym	Aquagym tonic	Aquabike	
13h15 - 14h		Circuit training			Aquamix	
16h15-17h	Aquaphobie					
17h15-18h	- Natation adulte débutant - Aquabike		Aquabike			
18h15 - 19h	- Natation adulte perfectionnement - Aquabike tonic		Aquamix		Aquagym tonic	
19h15 - 20h	Aquabike tonic	Aquagym tonic		Aquamix		

TARIFS ET INFORMATIONS

Les inscriptions aux activités se feront par internet à partir du 2 septembre 2024
et au guichet du centre à partir du 4 septembre 2024.

L'ensemble de ces activités est disponible sur le site de Sète agglomération méditerranéenne :
www.agglopoles.fr > Bouger & découvrir > se divertir > Le centre aquatique de la Gardiole > Inscription en ligne

Aquagym douce, tonic, aquapalmes et aquadeep	A la séance	5,50 €
	Carte 10 séances	49,50 €
	Carte 20 séances	90 €
	Carte 50 séances	187 €
Aquabike, circuit training, aquamix	A la séance	11 €
Multi activités : Aquabike, aquabike tonic, circuit training, aquamix, aquagym douce, tonic, aquapalmes et aquadeep	Carte 10 séances	104,50 €
	Carte 20 séances	187 €
	Carte 50 séances	385 €
	Location circuit training 45' (entrée piscine comprise)	9 €
	Location circuit training 45' pour abonnés	5 €
Natation adulte et aquaphobie	A la séance	5,50 €
	Carte 10 séances	49,50 €
Handinat	A la séance	3,30 €
	Carte 10 séances	30 €
Éveil aquatique	A la séance	5,10 €
	Carte 10 séances	46 €
	Accompagnant supplémentaire	5,10 €

Toute annulation de cours doit impérativement être signalée 24h à l'avance,
hors ce délai la séance sera débitée (cf. règlement intérieur)